Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 027-200077329-20261104-DEC_0433_2026-AU

DEC_0433_2026

Ville de
Pont-Audemer

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE " YA VOY"

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;
VU l'arrêté du Maire n°552-2026 du 17 aout 2026 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième maire adjoint en charge de la culture et du patrimoine ;

CONSIDÉRANT la programmation culturelle de l'Echo pour la saison 2026-2027

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec HOME FACTORY (Asso Loi 1901), domiciliée au 9, rue Victor Basch 76300 Sotteville-Lès-Rouen, pour l'artiste « YA VOY » à l'Echo le 7 novembre 2026, pour un montant de 2 200 €.

Fait à Pont-Audemer, le 4 novembre 2026

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

Julien TIMON